



COMMENT FAIRE LES BONS CHOIX
POUR AMÉLIORER ENSEMBLE
LA SANTÉ DE NOS TERRITOIRES ?

Vendredi 2 et samedi 3 septembre 2016 - Centre des congrès de Lyon

les universités d'été de la
performance en santé

DOSSIER DE PRESSE

Université d'été de la performance en santé - 2 et 3 septembre 2016 à Lyon

Lancement de « L'appel aux contributions citoyennes en santé »

Conférence presse mardi 10 mai 2016- 11h30

Au Collectif Interassociatif sur la santé Auvergne-Rhône-Alpes

Interventions de :

- Gilles de Lacaussade, Directeur général adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Christian Espagno, Directeur associé de l'ANAP
- Max Bensadon, Directeur général adjoint de l'ATIH
- François Blanchardon, Président du Collectif Interassociatif sur la santé- Auvergne-Rhône-Alpes

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Sommaire

| | |
|--|----|
| Communiqué de synthèse..... | 3 |
| Conférence de presse du 10 mai 2016 Citations et retour en image | 4 |
| Le Public..... | 5 |
| Le Pré-programme | 8 |
| | |
| Annexes..... | 11 |
| - Le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) Auvergne-Rhône-Alpes, | |
| - L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes | |
| - L'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) | |
| - L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) | |

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Université d'été de la performance en santé Lyon 2016

L'appel aux contributions citoyennes en santé

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), en partenariat avec le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et en étroite coopération avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, lance un appel aux contributions citoyennes en santé.

L'appel aux contributions citoyennes en santé : une initiative unique dans votre région !

Pour contribuer aux débats, aux côtés des professionnels et des experts de la santé, et ainsi faire progresser notre système de santé pour le bénéfice de tous ;

Pour vous forger votre propre opinion, obtenir des réponses à vos questions et faire entendre votre point de vue ;

Si vous habitez Lyon, sa région ou même ailleurs ;

... VENEZ PARTICIPER A LA 6^{ème} UNIVERSITE D'ETE DE LA PERFORMANCE EN SANTE.

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'ANAP et ses partenaires souhaitent donner la parole aux citoyens à l'occasion de la prochaine université d'été de la performance en santé qui se tiendra à Lyon les 2 et 3 septembre 2016.

Des citoyens accompagnés et soutenus pour apporter une contribution singulière et utile

Les personnes qui s'inscriront dans ce dispositif bénéficieront notamment en amont d'une session de formation/sensibilisation aux enjeux du système de santé ainsi que d'une présentation des thèmes qui sont inscrits au programme de la manifestation. Au cours de la manifestation, des modalités de participation spécifiques seront prévues de façon à favoriser l'interaction entre les citoyens, les usagers et les experts. Enfin, en aval de l'évènement, la contribution des citoyens sera intégrée aux actes de la manifestation.

Un événement qui attire chaque année plus de participants

L'Université d'été de la performance en santé a été créée en 2011 et rassemble chaque année plusieurs centaines de participants. Plus de 600 personnes sont attendues pour cette 6^{ème} édition à Lyon. Fidèle à la double vocation de ce rendez-vous d'allier des éléments de prospective, de partage d'expérience et de débats, de nombreux échanges sont prévus lors de la manifestation, animées par des experts reconnus dans leurs domaines.

Comment faire les bons choix pour améliorer ensemble la santé de nos territoires ?

La thématique de cette 6^{ème} édition constituera une formidable opportunité de rassembler l'ensemble des parties prenantes de la santé afin de nourrir des réflexions sur des préoccupations concrètes de nos concitoyens : l'amélioration de l'accès aux soins, l'impact du recours aux nouvelles technologies dans la santé, la coordination des parcours, les facteurs de succès d'une démocratie participative en santé,...

Professionnels de santé, experts, élus, usagers, citoyens sont appelés à venir échanger sur cette question. De nombreuses personnalités seront présentes, parmi lesquelles Guy VALLANCIEN, Emmanuel VIGNERON, Marie-Sophie DESAULLE, Philippe DENORMANDIE,...

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 avril sur le site de l'évènement www.performance-en-sante.fr. A ce jour, plus de 300 personnes sont déjà inscrites.

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Conférence de presse du 10 mai 2016

Citations et retour en image



Gilles de Lacaussade, Directeur général adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

« Nous sommes ravis d'accueillir l'Université d'été de la performance en santé les 2 et 3 septembre dans notre grande région ! »

François Blanchardon, Président du Collectif Interassociatif sur la santé- Auvergne-Rhône-Alpes

« Le thème de cette année est essentiel, le territoire constitue en effet le nouvel échelon de la démocratie en santé. »

« Nous souhaitons préparer et accompagner la participation des usagers à la manifestation pour leur permettre d'apporter une contribution à forte valeur ajoutée aux débats. Il n'est en effet pas question d'associer quelques usagers « alibis », mais bien de donner corps à une démarche participative ambitieuse »

« Tout le monde est concerné par l'amélioration de notre système de santé, c'est pourquoi j'invite tous les citoyens à participer à cet événement ! »

Max Bensadon, Directeur général adjoint de l'ATIH

« C'est avec grand intérêt que l'ATIH, dont l'aide à la décision est une des missions essentielles, s'associe à l'Université d'été sur le thème « comment faire les bons choix pour améliorer ensemble la santé de nos territoires ».

Christian Espagno, Directeur associé de l'ANAP

« Cette année, il est proposé la constitution d'un panel citoyen en amont de la manifestation pour préparer les conditions d'un débat constructif entre tous les participants. »

« L'université d'été de la performance en santé est un événement ouvert à tous et gratuit, il doit contribuer à nourrir la réflexion de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'amélioration de notre système de santé. »

Contacts ANAP :

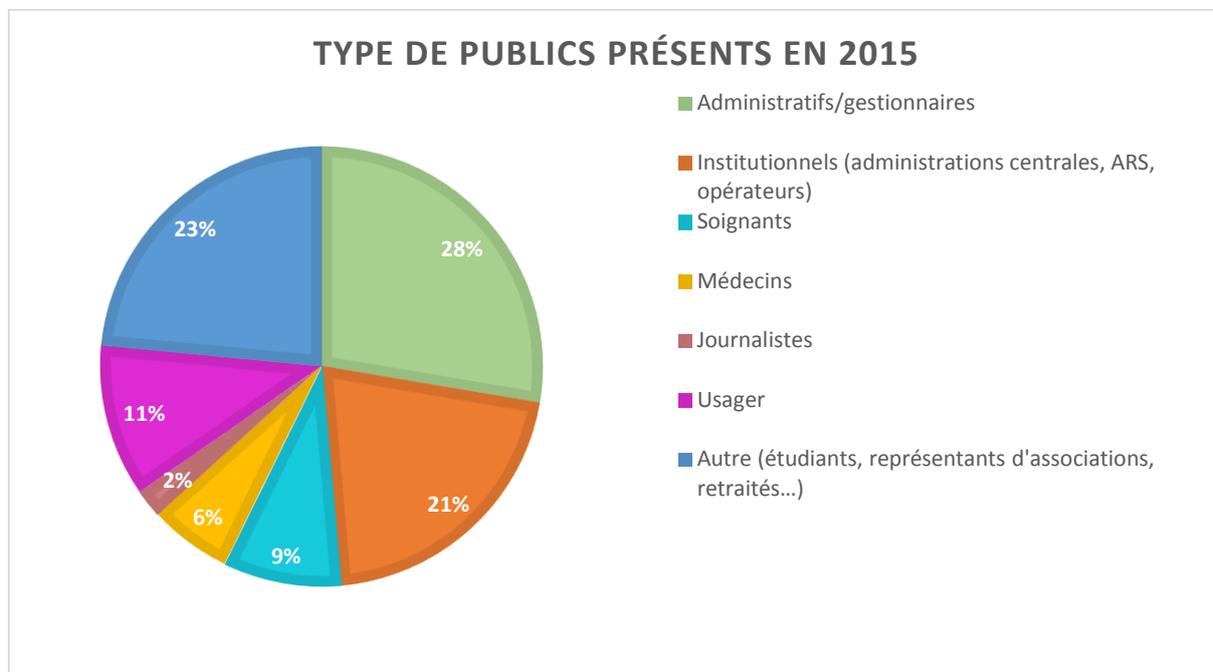
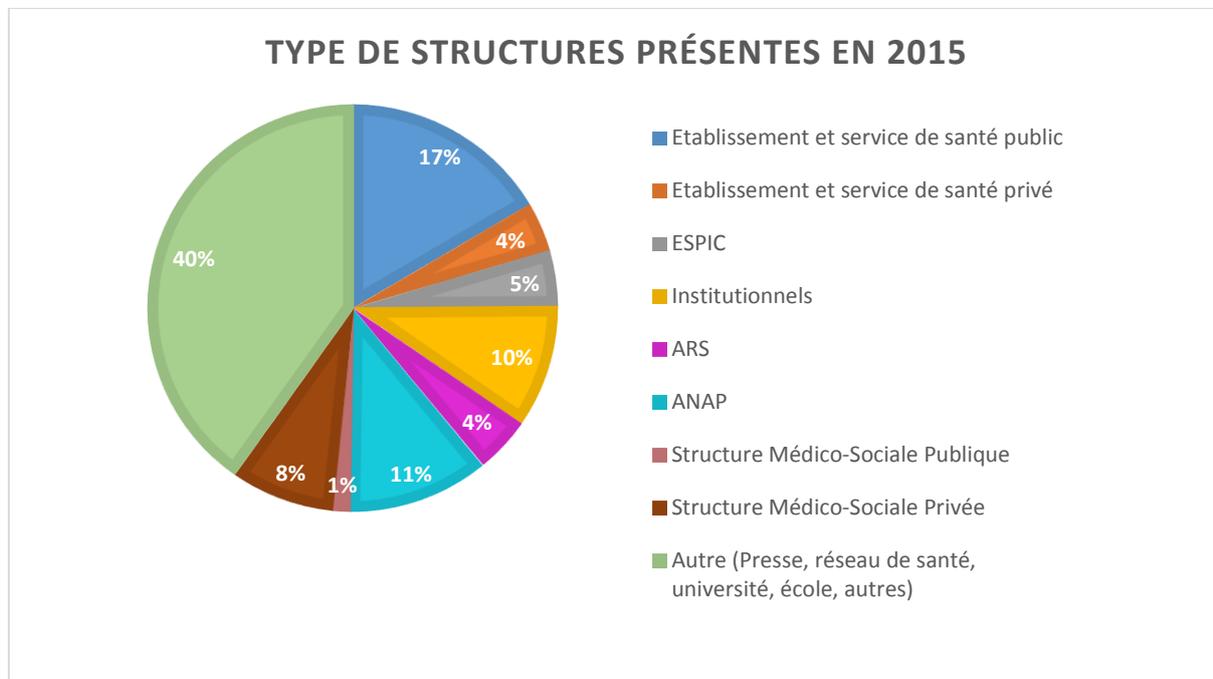
Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Le Public

L'Université d'été de la performance en santé s'adresse aussi bien aux acteurs du champ sanitaire qu'aux acteurs du champ médico-social.

A titre d'exemple, voici la répartition des participants de l'édition 2015 par type de structure et par type de fonction :



Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Un concept singulier, une thématique différente chaque année

Événement singulier dans le paysage sanitaire et médico-social, l'Université de la performance en santé est un rendez-vous convivial, interactif et contributif autour du thème de la performance en santé. Chaque année, l'Université d'été aborde un thème différent :

- Avignon 2011 : **Le concept de performance en santé**
- Strasbourg 2012 : **La coordination des acteurs en santé : effet de mode ou nécessité ?**
- Nantes 2013 : **Evaluer pour améliorer le système de santé : du bon usage des indicateurs**
- Lille 2014 : **Comment mobiliser les professionnels pour réussir le changement**
- Tours 2015 : **En quoi les usagers et les citoyens peuvent-ils contribuer à la performance du système de santé ?**
- Lyon 2016 : **Comment faire les bons choix pour améliorer ensemble la santé de nos territoires ?**



>> Lire les actes des précédentes éditions en cliquant [ici](#)

Les Actes de l'Université d'été réunissent en un seul document les synthèses de chacun des ateliers ainsi que de l'ensemble des allocutions plénières

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

La 6^{ème} édition de l'Université d'été de la performance en santé : 2 et 3 septembre 2016 à Lyon

Comment faire les bons choix pour améliorer ensemble la santé de nos territoires ?

Tout un programme !

« Faire les bons choix » suppose de disposer d'informations pertinentes, d'outils et de méthodes appropriés et ce, qu'il s'agisse de prendre des décisions à l'échelle individuelle dans son propre parcours de santé, à l'échelle locale si l'on doit agir en tant qu'opérateur de l'organisation de la prise en charge et de l'accompagnement sur un territoire donné ou encore à l'échelle nationale pour les autorités qui sont chargées d'assurer la régulation du système de santé.

« Pour améliorer ensemble » parce qu'il est évident que la participation de l'ensemble des acteurs concernés, y compris celle des usagers eux-mêmes, est indispensable au succès des politiques d'amélioration du système de santé.

« La santé de nos territoires » car cette notion territoriale est de plus en plus présente dans la déclinaison des politiques publiques, et en particulier dans le domaine de la santé, sans pour autant que son acception ne soit véritablement claire et partagée par tous.

Cet évènement organisé en partenariat avec le **Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) Auvergne-Rhône-Alpes** et l'**Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)**, et avec le soutien de l'**ARS Auvergne - Rhône-Alpes**, constituera à n'en pas douter une formidable opportunité de rassembler des publics divers afin de nourrir des réflexions sur des préoccupations concrètes de nos concitoyens : l'amélioration de l'accès aux soins, l'impact du recours aux nouvelles technologies dans la santé, la promotion de parcours de santé mieux coordonnés, les facteurs de succès d'une démocratie participative en santé,...

Des experts et des personnalités de premier plan, des professionnels de toutes origines, des citoyens concernés et prêts à débattre, tous seront présents au RDV les 2 & 3 septembre 2016, au Centre des congrès de Lyon, pour cette 6^{ème} édition de l'université d'été de la performance en santé.

Inscription

L'inscription est gratuite. Pour participer à l'Université d'été, remplissez votre demande d'inscription via le [formulaire en ligne](#).

Le nombre de places étant limité, nous attirons votre attention sur le fait qu'une demande d'inscription ne constitue pas une garantie de participation.

Un chèque de caution d'un montant de 60 euros vous sera ensuite demandé afin de valider définitivement votre inscription

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Le Pré-programme

VENDREDI

9h30 - 10h30 Accueil au Centre de Congrès de Lyon

10h30 - 11h **Allocution d'ouverture**

- **Chantal DE SINGLY**, Présidente du Conseil d'Administration, ANAP
- **Véronique WALLON**, Directrice générale, ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- **François BLANCHARDON**, Président, CISS Auvergne-Rhône-Alpes

11h - 11h30 **Conférence Introductive**

- **Emmanuel VIGNERON**, Agrégé de géographie, Docteur en géographie et en histoire, EHESS

11h45 - 13h **Ateliers de Prospective**

(Choix parmi huit ateliers – cf. liste ci-dessous)

13h - 14h Buffet déjeunatoire

14h15 - 15h30 **Ateliers de Retours d'expériences et Débats**

(Choix parmi huit ateliers – cf. liste ci-dessous)

15h30 - 16h30 **Café-Poster**

Autour d'une pause conviviale, des retours d'expériences seront présentés sous forme de posters, dont les auteurs seront disponibles pour répondre aux questions des participants

16h30 - 18h30 **Plateau-débats** (animé par **Thierry GUERRIER**, Journaliste – Animateur)

Les débats mettront face à face deux points de vue sur plusieurs sujets

19h -21h Cocktail dînatoire

SAMEDI

8h30 - 8h45 Café d'accueil

8h45 - 10h **Ateliers de Retours d'expériences et Débats**

(Choix parmi huit ateliers – cf. liste ci-dessous)

10h - 10h30 Pause

10h30 - 11h45 **Ateliers de Prospective**

(Choix parmi huit ateliers – cf. liste ci-dessous)

12h - 12h45 **Allocutions**

12h45 - 13h **Allocution de clôture**

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

ATELIERS DE PROSPECTIVE

P1. Les nouveaux modes d'information vont-ils modifier les comportements des usagers ?

Cet atelier aura pour objet d'examiner avec des experts l'influence de la mise à disposition des informations sur le comportement des usagers envers le système de santé. L'ambition sera de construire une vision prospective. La transparence de l'offre va-t-elle autonomiser complètement le citoyen/patient ou au contraire les spécialisations/réseaux vont-ils se créer obligeant le patient à suivre un schéma de prise en charge et restreignant in fine son périmètre du choix ? Le spectre de l'atelier concernera la mise à disposition des informations pour le patient par des sites dédiés.

- **Julien CARRETIER**, Docteur en Santé Publique, Responsable Information des Publics, Département Cancer Environnement, Centre Léon Bérard, HESPER, Université Lyon 1
- **Nora FERDJAOUI-MOUMJID**, Maître de Conférence des Universités, Université Lyon 1, HESPER, GATE-LSE CNRS, Centre Léon Bérard
- **Dr Pierre HEUDEL**, Département d'oncologie médicale, Centre Léon Bérard

P2. En quoi les enjeux de santé vont-ils façonner l'aménagement des territoires ?

Les liens entre territoires et santé sont très étroits mais pas toujours articulés. De plus, les relations entre les deux comportent des enjeux qui vont bien au-delà de leur périmètre respectif, en termes d'emploi, d'attractivité... L'accès aux soins est une priorité de l'aménagement du territoire, depuis la médecine de premier recours jusqu'aux plateaux les plus techniques. Mais les évolutions sont nombreuses, en termes d'offre mais aussi de besoins. Une recomposition hospitalière, le départ à la retraite d'un médecin généraliste dans une petite commune impactent fortement les habitants du territoire alors que dans le même temps, les besoins évoluent aussi : vieillissement, hausse des maladies chroniques... Les acteurs de l'aménagement des territoires changent aussi avec notamment un rôle accru des collectivités.

Ainsi plusieurs questions peuvent se poser : Comment les territoires vont-ils s'organiser pour faciliter l'accès à l'offre de santé au quotidien ? Qu'en sera-t-il des territoires dits ruraux ? Quelle place auront les nouvelles technologies dans cet accès à la santé ? Quelles évolutions des services de santé peut-on envisager ?

- **Emmanuelle GAUDEMER**, Architecte, cabinet d'architecte AIA
- **Maud JERBER**, Chargée de mission santé, cohésion sociale et sport Pôle accès aux services, Direction du développement des capacités des territoires

P3. Le traitement du cancer en hôpital de jour, en chirurgie ambulatoire et à domicile

Grâce aux progrès médicaux, le traitement d'un nombre croissant de cancers peut se faire sans devoir rester la nuit à l'hôpital : en "chirurgie ambulatoire", pour la chirurgie, et en "hôpital de jour" (HDJ) voire à domicile pour la chimiothérapie orale en médecine.

Pour cela, il convient de s'interroger sur les prérequis nécessaires à une telle réussite : la place des offres de soins dans le territoire, leur répartition compte tenu de leur spécialisation, la compétence des acteurs de terrain dans les unités de chirurgie ambulatoire (réhabilitation améliorée postopératoire, gestion des risques), et l'existence de structures ambulatoires adaptées. Par la suite, l'organisation en amont et en aval, sur cet ensemble territorial, doit être optimisée pour assurer qualité des soins et sécurité des patients, pour informer, préparer et accompagner les patients et les aidants pour la prise en charge du cancer. Il s'agira également de coordonner l'ensemble des acteurs, médecins et paramédicaux, à l'hôpital et en ville, autour du patient.

Cet atelier proposera, au regard d'expériences étrangères, des solutions innovantes, voire futuristes pour que ce traitement chirurgical ou médical réalisé en établissement de soins sans y dormir, soit effectif dans les quelques années à venir.

- **Pr Jean-Yves BLAY**, Directeur général, Centre Léon Bérard
- **Pr Corinne VONS**, Présidente, AFCA

P4. Comment le virage ambulatoire va révolutionner les pratiques ?

Le virage ambulatoire repose sur une triple révolution : les progrès thérapeutiques (microchirurgie, chimiothérapie per os...), l'évolution des pratiques professionnelles (Récupération Améliorée après chirurgie, réduction de la DMS...) et l'évolution des organisations (chirurgie ambulatoire, Lean management...). Comment ces évolutions s'articuleront-elles à l'avenir ? Quelles en seront les conséquences sanitaires, sociales, économiques et architecturales ?

- **Delphine CHASTAN-GUIGOU**, Directeur général, Polyclinique Lyon Nord - Groupe Vivalto
- **Dr Virginie PICHOT-DELAHAYE**, Chirurgien, Polyclinique Lyon Nord - Groupe Vivalto
- **Véronique FAUJOUR**, Directrice adjointe du Département de Conseil en stratégie, Hospices Civils de Lyon

P5. Quelles solutions pour faire face à la prise en charge et à l'accompagnement du handicap en France ?

- **José CORDERO**, Directeur, Centre ASBL Les Charmilles
- **Marie-Sophie DESAULLE**, en charge d'une mission nationale auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé

P6. Que peuvent attendre les aînés de leur vie en santé au cours des 20 prochaines années ?

Comme pour le reste de la population, les enquêtes montrent que les aînés souhaitent se prendre en charge, eux aussi sont concernés par l'émergence de l'empowerment. Quelles actions fortes faut-il mener pour une gestion plus préventive de la santé des aînés ? Quelle place pour les nouvelles technologies au service du maintien de l'autonomie ? Quel impact sur les pratiques professionnelles ? Comment repenser nos organisations sans doute trop axées sur la dépendance ?

Cet atelier s'attachera à montrer que répondre aux besoins des personnes nécessite d'aller vers une forme de contractualisation très individualisée plutôt qu'une réponse standardisée en établissement.

- **Pierre-Henri DAURE**, Directeur des établissements, FEDOSAD
- **Philippe DENORMANDIE**, Directeur Général Adjoint, Groupe Korian

P7. Territoires de soins, territoires et soins : qualité rime-t-elle toujours avec proximité ?

Face aux inégalités de santé, notre système de santé est confronté à des enjeux de réorganisation territoriale forts. Proximité, qualité et sécurité contribuent à définir les territoires d'organisation des soins. Or, alors même que les technologies de l'information et de la communication (télémédecine, objets connectés...), désormais plébiscitées par l'ensemble des acteurs et par les usagers, permettent de « réduire » les distances, comment définir et organiser l'équité spatiale en matière d'accès aux soins ?

- **Jean-Marc MACÉ**, Géographe de la santé et Professeur des Universités au Cnam à Paris
- **Guy VALLANCIEN**, Membre de l'Académie Nationale de Médecine (vendredi)
- **François BRAUN**, Président, Samu de France (Stud) (samedi)

P8. Le développement de l'e-santé va-t-il à l'encontre de la logique des territoires ?

L'e-santé se développe à grande vitesse en France comme à l'étranger au travers du déploiement d'activités de télémédecine, mais aussi de l'usage médical ou personnel d'objets connectés. Ces nouveaux outils favorisent l'autonomie des patients dans leur prise en charge, permettent d'affranchir les distances entre le patient et son médecin, peuvent contribuer à améliorer l'efficacité de l'offre de soins et fluidifier l'accès à l'expertise.

Dans ce schéma, la logique d'une organisation des soins sur un territoire est-elle déjà dépassée par les possibilités offertes par les nouvelles technologies ? Ou au contraire, la télémédecine est-elle une chance pour la mise en œuvre des parcours des patients ?

- **Pr Eric RENARD**, diabétologue chef du département d'Endocrinologie, diabète, nutrition, CHU de Montpellier - Médecin coordinateur, Centre d'investigation clinique de Montpellier
- **Pierre SIMON**, Post-Président, Société Française de Télémédecine (SFT-Artel)

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

ATELIERS DE RETOURS D'EXPERIENCES

ATELIERS DEBATS

R1. Impliquer les acteurs d'un territoire de proximité dans une démarche parcours : l'expérience du grand Besançon pour les personnes âgées est-elle reproductible et à quelles conditions ?

Impulsé par l'ARS Bourgogne Franche Comté, un projet collaboratif associant les acteurs sanitaires, médico-sociaux et institutionnels a permis de repérer les points de rupture du parcours de santé des personnes âgées et d'établir un plan d'action concerté.

Le projet a notamment abouti à la création d'une plateforme territoriale de coordination, à une expérimentation de télémédecine, à la mise en place d'une équipe mobile et à des mesures spécifiques concernant les troubles du comportement.

- **Pr Régis AUBRY**, chef du service de gériatrie, CHRU de Besançon
- **Dr Hélène DHUICQ**, ARS de Bourgogne – Franche-Comté

R2. Pari : un dispositif personnalisé de repérage et d'accompagnement des Travailleurs Indépendants âgés les plus fragiles

En réponse aux besoins de ses ressortissants âgés les plus fragiles, le RSI a développé une stratégie de prise en charge précoce du vieillissement de sa population. Il inscrit désormais la prévention de la perte d'autonomie dans une logique de parcours individualisés à travers le Programme d'Accompagnement pour une Retraite Indépendante « PARI ». Ce dispositif de dépistage des fragilités permet de proposer de façon proactive des parcours médico-sociaux personnalisés, ambulatoires et pluridisciplinaires.

- **Patricia MOLL**, Chef de Projet PARI (Programme d'Accompagnement pour une Retraite Indépendante), Direction de la Gestion des Risques et de l'Action Sociale (DGRAS)
- **Dr Pascal PERROT**, Médecin, Conseil National du Régime Social des Indépendants et Directeur de la Gestion des Risques et de l'Action Sociale (DGRAS)

R3. Organisations territoriales innovantes pour les soins dentaires des personnes en situation de handicap, tout âge et toutes déficiences confondues

Les soins dentaires des patients en situation de handicap est parfois difficile à réaliser. Deux expériences d'organisations territoriales mises en place en Alsace et au Nord Pas de Calais seront décrites. A travers ces deux exemples, l'objectif de l'atelier est d'aborder la problématique de santé publique que constitue l'organisation des soins dentaires et notamment la réponse à apporter aux personnes en situation de handicap. La place et la participation de ces personnes ou de leurs représentants dans l'organisation des réseaux et de leurs réponses seront également développées. L'atelier permettra ensuite d'échanger et d'apprendre sur les réalisations de ces deux réseaux, mais aussi sur les difficultés rencontrées et sur les améliorations possibles.

- **Dr Sylvie ALBECKER**, Chirurgien-dentiste - Présidente, Association des chirurgiens-dentistes du Réseau Handident Alsace
- **Eric MAGNIER**, Vice-Président - Secrétaire adjoint, Handident - SOSS

R4. La Cité de l'Autonomie et de l'Insertion : quand le parcours transcende les établissements

La Cité de l'Autonomie et de l'Insertion, projet innovant porté par l'A.S.E.I., va permettre de ne plus penser le projet de la personne en termes de type de handicap, mais en termes de parcours personnalisé et individualisé, avec la possibilité de s'adapter à l'évolution de ses besoins. Dédiée à l'accompagnement, à l'autonomie, à l'enseignement et à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, la C.A.I a pour objectif de rassembler sur un site unique les hébergements et les lieux de vie des 4 établissements historiques de l'association dans un cadre moderne et ouvert sur l'extérieur.

- **Marie-Cécile DAUGER**, Directrice, Centre Pierre Froment - ASEI
- **Philippe JOURDY**, Directeur général, ASEI

R5. Odyssée : Améliorer ensemble la santé de nos concitoyens sur nos territoires

Odyssée est un réseau polyvalent qui assure un appui aux équipes de soins primaires dans la prise en charge des patients en situation complexe quels que soient les déterminants de cette situation. Fondée sur une gouvernance pluridisciplinaire regroupant les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, les patients et leur famille et les élus de son territoire d'intervention, Odyssée a inscrit son action dans une dynamique d'innovation basée sur de nouvelles pratiques sociales de prise en charge alliant dignité, efficacité et performance.

- **Dr Philippe BOISNAULT**, Médecin généraliste en MSP et Président, Association Odyssée
- **Valérie CHEREAU-CORNU**, Directrice, Association Odyssée

R6. Une coopération Public / Privé / Mutualité réussie et pérenne : le GCS Ardenne-Nord

En trois ans, comment trois opérateurs que tout opposait sur un territoire sinistré, ont pu s'entendre et, sous le pilotage serré mais réaliste de l'ARS, arriver à restructurer profondément l'offre MCO, SSR, EHPAD et HAD sans casse sociale et au bénéfice des patients et usagers.

- **David CAZZITI**, Directeur Général, GCS Territoire Ardenne Nord
- **Emmanuel MASSON**, Directeur Général du groupe CLINEA

D1. Faut-il avoir peur de la santé numérique ?

VENDREDI

Entre craintes et fascination, nous vivons dans un monde dans lequel les technologies numériques prennent une place de plus en plus importante. Le secteur de la santé n'échappe pas à cette évolution. Dossier informatisé du patient, télémédecine, télésurveillance, objets connectés, ... Jamais notre santé n'a autant reposé sur l'appui de la technologie. Quels bénéfices réels en retirons-nous ? N'y-a-t-il pas des risques nouveaux qui accompagnent cette évolution ? Sommes-nous pleinement conscients de ces risques qui pèsent sur notre santé ou sur le respect de notre vie privée ? Le numérique en ce qu'il permet un suivi individualisé et permanent peut également favoriser une hyper-responsabilisation des usagers face aux thérapeutiques dont ils bénéficient. Avec quelles conséquences ?

D2. Le territoire : nouvel échelon de la démocratie en santé ?

VENDREDI

Groupements hospitaliers de territoires, conseils territoriaux de santé, plateformes territoriales d'appui, la santé se territorialise. Le nouveau cadre de définition des politiques publiques suppose un dimensionnement ajusté des périmètres de mise en œuvre et la mise en place d'une gouvernance équilibrée associant l'ensemble des acteurs de santé. La loi renvoie aux agences régionales de santé la responsabilité du découpage territorial ; chaque région devra donc définir ses critères de découpage en fonction des réalités locales. Quelle est la taille adéquate pour qu'un territoire puisse offrir un service de santé satisfaisant à la population ? Comment en organiser la gouvernance ?

D3. Professionnels de santé : quelle démographie pour quels métiers ?

SAMEDI

Dans de nombreux territoires, les ressources en santé (médecins spécialistes en particulier) sont rares et ne permettent pas aux usagers d'avoir le libre choix des professionnels auquel la loi leur donne pourtant droit. Cet état de fait interroge sur la question de la régulation du nombre des acteurs (numerus clausus, lieux d'implantation) mais aussi du périmètre de leurs missions (nouveaux métiers, glissements de tâches, etc.). Comment maintenir un niveau acceptable d'offre en santé dans tous les territoires, tout en conservant un niveau satisfaisant de qualité et de sécurité ? Quelles évolutions sont les souhaitables en termes de compétences et de métiers pour répondre aux besoins de la population (chronicisation des pathologies aiguës, autonomie à domicile, etc.) tout en tenant compte des souhaits et des contraintes des professionnels ?

D4. Faut-il limiter le recours aux urgences ?

SAMEDI

Comment faire face efficacement à la demande de soins non programmés sur un territoire ? Il est fréquemment évoqué l'engorgement des urgences et sa conséquence : le délai d'attente. Pourquoi les urgences sont-elles souvent perçues comme la solution de première intention ? Les médecins de ville peuvent-ils assumer un accueil 24h/24 ? De façon plus générale, comment organiser la permanence des soins sur un territoire ? Quelle réponse aux attentes des patients ? Les maisons de santé apportent-elles une réponse efficace à cette problématique ?

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Annexes

Les partenaires institutionnels de l'Université d'été de la performance en santé 2016

- Le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) Auvergne-Rhône-Alpes
- L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes
- L'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH)

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

Le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) Auvergne- Rhône-Alpes



Le CISS Auvergne-Rhône-Alpes (Collectif inter associatif sur la santé) est un collectif de 150 associations d’usagers de la santé. Elles unissent leurs forces pour défendre la solidarité du système de santé et le faire évoluer vers plus de qualité et d’accessibilité pour tous. Les associations membres du CISS Auvergne-Rhône-Alpes œuvrent pour la **représentation des usagers au sein du système de santé** tant au niveau des établissements (hôpitaux et cliniques) que des institutions de santé. Dans ce but, le collectif développe le dialogue avec les autorités publiques, participe aux instances de concertation et organise des sessions de formation pour les acteurs de la santé.

Le CISS Auvergne-Rhône-Alpes anime un réseau de plus de 800 représentants des usagers présents sur l’ensemble des établissements sanitaires de la région. Ils participent aux décisions prises concernant la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients. Ils accompagnent également ces derniers dans leurs démarches en cas de difficulté.

Site internet : www.cissra.org

Facebook : <https://www.facebook.com/cissra/>

Contact presse: Magalie AVELINE magalie.aveline@cissra.org / 04 78 62 24 53

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône Alpes



L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est un établissement public de l'Etat placée sous la tutelle du ministère chargé de la santé et des affaires sociales.

L'Agence régionale de santé est en charge des questions de santé sur le territoire de la région. Elle est l'interlocuteur des établissements et structures publiques et privées, des professionnels de santé en établissement ou en ville, du secteur médicosocial, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes gestionnaires et des usagers.

Elle est dotée d'un Conseil de surveillance présidé par le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et est dirigée par un directeur général nommé en conseil des ministres.

L'agence est présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec, dans chacun d'eux une délégation départementale chargée de mettre en œuvre les politiques régionales de l'agence et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets de santé.

L'ARS pilote la politique nationale de santé en région.

Elle assure à ce titre plusieurs missions :

- définition, financement et évaluation des actions de prévention des maladies, des handicaps et de la perte d'autonomie et des actions de promotion de la santé pour tous ;
- veille et sécurité sanitaire des populations ; préparation et gestion des situations sanitaires sensibles ou à risque, en liaison avec les préfets notamment ;
- régulation et organisation de l'offre sanitaire hospitalière, de ville et médico-sociale sur tout le territoire pour mieux répondre aux besoins des populations et dans le but de préserver la qualité du système de santé sur le long terme.

Ses objectifs :

1. Accompagner l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé ;
2. Assurer une égalité dans l'accès aux soins et lutter contre les inégalités au sein de la région ;
3. Améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé dans la durée.

Site internet : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Tél : 04 72 34 74 00- Adresse postale : 241 rue Garibaldi - CS93383 - 69418 Lyon cedex 03

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

L'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation



L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), fondée en 2000, est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres de la santé, des affaires sociales et de la sécurité sociale.

Le siège de l'agence se trouve à Lyon et une antenne est installée à Paris.

L'agence est un pôle d'expertise en charge de :

- la collecte, l'hébergement et l'analyse des données des établissements de santé : activité, coûts, organisation et qualité des soins, finances, ressources humaines...
- la gestion technique des dispositifs de financement des établissements : calcul des tarifs annuels hospitaliers, allocation de ressources...
- la réalisation d'études sur les coûts des établissements sanitaires et médico-sociaux : publication annuelle des coûts hospitaliers...
- l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé : classification internationale des maladies (Cim), classification commune des actes médicaux (CCAM), catalogue spécifique des actes de rééducation et de réadaptation (CSARR)...

L'ATIH intervient sur le secteur sanitaire des quatre champs de l'activité hospitalière : médecine, chirurgie, obstétrique (MCO), hospitalisation à domicile (HAD), soins de suite et de réadaptation (SSR), psychiatrie et le secteur médico-social.

Site internet : www.atih.sante.fr

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)



L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) est un Groupement d'Intérêt Public constitué entre l'Etat, l'Union nationale des caisses d'assurance maladie, la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie et les fédérations représentatives des établissements de santé et médico-sociaux.

L'ANAP a pour objet d'aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer leur performance globale et, au premier chef, la qualité du service rendu aux patients et aux usagers. Pour cela, l'ANAP élabore et diffuse des recommandations et des outils dont elle assure le suivi de la mise en œuvre.

L'Agence, qui mène des projets d'ampleur dans la transformation hospitalière et médico-sociale, est déjà intervenue auprès de plus d'un millier d'établissements, depuis sa création.

En 2015, elle a mené près de 40 projets et publié 36 guides pratiques, outils, documents pédagogiques et retours d'expériences.

Basée à Paris, l'ANAP est constituée de près d'une centaine de collaborateurs sous l'autorité du directeur général, Christian Anastasy.

Site internet : www.anap.fr

Fil twitter : @anap_sante

Les Instances de l'ANAP

Le conseil d'administration de l'ANAP est présidé par **Chantal DE SINGLY**.

Il est composé de représentants de :

- **L'Etat :**
 - Secrétariat Général des Ministères chargés des Affaires Sociales ;
 - La Direction du Budget ;
 - La Direction Sécurité Sociale ;
 - La Direction Générale de l'Offre de Soins ([DGOS](#)) ;
 - La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- **L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) ;**
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;**

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr

- **Les fédérations représentatives des établissements de santé et médico-sociaux suivantes :**
 - la Fédération hospitalière de France (FHF),
 - la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP),
 - la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)
 - la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD),
 - l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS),
 - la Fédération nationale des centres de luttres contre le cancer (FNCLCC),
 - le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (SYNERPA).

Le conseil scientifique et d'orientation

Le Conseil scientifique et d'orientation (CSO) est présidé par le Professeur **Iradj GANDJBAKHCH** (professeur de chirurgie cardiaque à la faculté de médecine Pierre et Marie Curie).

Son rôle consiste à évaluer les travaux de l'ANAP et à proposer des axes de travail au Conseil d'administration.

Il est composé de :

- **Jean-François BAUDURET**, directeur honoraire de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **Didier CHARLANNE**, directeur de l'Agence nationale de l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- **Dominique COUDREAU**, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes
- **Guillaume COUILLARD**, directeur général adjoint des Hospices civils de Lyon
- **Michel CREMADEZ**, professeur honoraire de l'Ecole des hautes études commerciales
- **Jacky LE MENN**, ancien sénateur d'Ille-et-Vilaine
- **Francis GUTEAU**, directeur général de la Mutualité française Anjou-Mayenne
- **Yvonnick MORICE**, membre du collège de la Haute Autorité de santé
- **Yvan HALIMI**, ancien président de la conférence des présidents de commission médicale l'établissement des centres hospitaliers spécialisés
- **Jean de KERVASDOUE**, professeur honoraire du Conservatoire national des arts et métiers
- **Martine LABROUSSE**, conseiller en systèmes d'information
- **Etienne MINVIELLE**, professeur en santé publique
- **Jean-Claude MOISDON**, professeur, directeur de recherche à l'Ecole des mines de Paris
- **Roland OLLIVIER**, directeur de l'institut du management, Ecole des hautes études de santé publique
- **Jean-Pierre PRUVO**, professeur, président de la Société française de radiologie

Contacts ANAP :

Amah Kouévi – Responsable communication - Tél. : 01 57 27 11 57 – amah.kouevi@anap.fr

Gwendoline Miguel – Chargée des relations presse - Tél. : 01 57 27 12 53 - gwendoline.miguel@anap.fr